

Juin 2018

n°247

**Compte-rendu
de la réunion du
5 juin 2018**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Danielle POULAT

Absent excusé :

- Didier THELISSON

▪ **Rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement 2017:**

Le Maire présente ces rapports qui doivent être validés par le Conseil municipal dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Le Conseil Municipal adopte ces rapports qui sont consultables sur www.services.eaufrance.fr.

▪ **Demande d'aides financières :**

Le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle de l'Union St Christo Grammond Volley (USCGV) qui organise, ce samedi 23 juin, les finales de la coupe de la Loire de Volley sur la commune. Au regard du montant attribué par la commune de St Christo, le Conseil Municipal décide d'allouer une aide de 150 €.

Il présente ensuite la demande d'une jeune personne de la commune qui recherche des financements pour reprendre ses études supérieures. Dans un souci de traitement égal pour tous et au vu des finances de la commune, le Conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable.

▪ **Règlement européen général sur la protection des données personnelles (RGPD) :**

Le 25 mai 2018, le règlement européen sur la protection des données (RGPD) est entré en application.

Ce règlement remplace la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée le 6 août 2004. Il est destiné à toutes les entreprises, associations, collectivités territoriales, les Etats Européens qui détiennent des données personnelles. Le RGPD n'interdit clairement pas de recueillir des données, mais demande à chaque commune de traiter ces données personnelles en respectant certaines règles, en constituant in fine un registre des traitements, équivalent à une cartographie, un code de conduite.

Le Conseil décide d'entamer les démarches pour se mettre en conformité avec le RGPD et décide de se rapprocher de la Communauté de Communes pour envisager une mutualisation dans la désignation du Délégué à la Protection des Données « DPD », appelé aussi DPO (Data Protection Officer).

▪ **Divers travaux :**

Cantine : Une rencontre avec l'architecte, l'économiste, le bureau d'études et le bureau de contrôle aura lieu le 7 juin. Les plans seront réétudiés et mis à jour avant le dépôt du permis de construire.

Bâtiment Grataloup : Le Maire informe le Conseil qu'une partie du bâtiment ne se louera finalement pas pour de la transformation fromagère.

Le débat est relancé sur le devenir de ce bâtiment. Le Conseil échange sur les diverses possibilités et idées de transformation et les avis sont divergents sur la question. Cependant, tout le monde s'accorde à dire qu'il est nécessaire de se faire conseiller mais à moindre coût tant que le Conseil n'aura pas une idée claire du devenir du bâtiment. Ainsi, l'architecte conseil sera consulté pour avoir un premier avis et une rencontre avec les commerçants du village sera programmée à la rentrée pour, une nouvelle fois, échanger sur leurs Perspectives d'avenir.

▪ **Questions diverses :**

- Une visite de la maison communale a été effectuée avec les trois infirmières qui souhaitent s'installer sur la commune.
- Au stade du Flanchard, les travaux de maçonnerie du local de rangement pour le tracteur tondeuse débiteront courant juin.
- Cette année, une société effectuera le nettoyage des vitres de l'école, du gymnase et de la salle d'œuvre.
- Le remplacement des faitières du Mille- club débutera courant juin.
- Le Conseil Municipal valide l'achat d'un projecteur qui permettra d'illuminer la façade de l'école (coté salle d'œuvre) pendant la période des fêtes.

Jun 2018

n°247

Informations diverses

✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **juillet 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ Congés :

Le secrétariat de mairie sera fermé le **vendredi 13 juillet** et du **1^{er} au 26 août inclus**.

L'agence postale sera fermée le **mardi 26 juin**, du **9 au 14 juillet inclus** et du **11 au 26 août inclus**

✓ Piscine Hurongues

La piscine sera ouverte au public cet été, du **lundi 30 juin** au **dimanche 2 septembre inclus** de **10h15 à 19h00**.

Mise en place cette année de **cours collectifs pendant la saison estivale 2018 :**

- Pour les enfants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 10h15,
- Pour les adultes : cours aquagym les mercredis, samedis et dimanches de 9h30 à 10h15.

Inscriptions sur réservation à la piscine.

Les inscriptions pour les **cours collectifs de la saison hivernale 2018** auront lieu :

- **Samedi 5 septembre** pour les cours collectifs enfants,
- **Samedi 22 septembre** pour les cours collectifs adultes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les documents téléchargeables sur le site de la CCMDL : www.cc-montsdulyonnais.fr ainsi qu'à la piscine d'Hurongues.

✓ Banquet des classes en 8

Le banquet des classes en 8 aura lieu le **samedi 15 septembre**.

Toutes les personnes concernées, résidant à Grammond ou non, qui souhaitent y participer mais qui n'ont pas reçu d'invitation peuvent se faire connaître auprès de Bastien Goutelle au 07 81 42 19 17 ou à tm.bgoutelle@gmail.com

✓ Festival Lyly

Le **festival Lyrique en Lyonnais** (festival Lyly) rayonnera à nouveau en juillet prochain dans les Monts du Lyonnais et ses alentours pour sa cinquième édition. Le festival a reçu la labellisation de la Mission Centenaire et contribuera aux commémorations de la guerre de 14-18, tout en poursuivant son objectif de **faire découvrir et partager l'art lyrique et la musique symphonique**.

Cet été, une série de six concerts mêlant chœurs, orchestres et opéras sera proposée entre **le 30 juin et le 14 juillet 2018**.

Le 30 juin à la collégiale de Saint-Symphorien-sur-Coise et le 1er juillet à l'église de Saint-Galmier, l'orchestre symphonique INSA-Université ouvrira le festival avec un programme Ravel et Grieg. Le dimanche 8 juillet, sous la halle de Sainte-Foy-l'Argentière, l'Histoire du Soldat d'Igor Stravinsky vous sera contée (orchestre et comédiens). Le chœur Nom Pareille nous proposera, le mercredi 11 juillet à l'église de Chambost-Longessaigne, des œuvres sur le thème de la guerre et la paix à la Renaissance. Pour conclure en beauté ce festival, ne manquez pas l'opéra La Traviata de G. Verdi, une production originale et exclusivement donnée lors du festival Lyly, dans la salle municipale de Duerne les 12 et 14 juillet (en italien surtitre en français)

Renseignements et réservations sur www.festivallyly.fr , 07.81.99.02.53 ou dans les offices de tourisme des Monts du Lyonnais

Tarifs 13€ /10€ (tarifs spéciaux pour La Traviata) - Possibilité pass 4 concerts.